

ÉCOLES PUBLIQUES DE BROCKTON
Affidavit de Résidence - Location à Usage Partagé

INSTRUCTIONS: Tout candidat aux Écoles Publiques de Brockton qui ne peuvent pas produire un acte de propriété ou bail doit demander au propriétaire ou au locataire de la propriété où le demandeur habite de remplir et signer la présente déclaration sous serment légal.

Il est de la responsabilité du demandeur (et non de la personne qui complète cet affidavit) de joindre un dossier de paiement de loyer des dernières années, à moins que cet affidavit affirme au point 3 ci-dessous que la location ne nécessite pas le paiement du loyer.

AFFIDAVIT

Je m'appelle _____, Je vous dépose et certifie ce qui suit:
(Veuillez remplir tous les trois points et signer ci-dessous.)

1. Je suis le propriétaire/locataire de l'immeuble situé à _____, dans la ville de Brockton.
2. _____, qui est un parent ou le gardien légal de _____, loue ou sous-loue de moi cette propriété comme leur résidence principale, sans bail écrit, dans une location à discrétion, de mois en mois.
3. **EN COCHER UN:**

_____ J'ai reçu dans les derniers trente (30) jours, le paiement pour la location ou la sous-location de ces locaux.

OU

_____ Alternativement, je déclare que la partie nommée ci-dessus réside avec moi à l'adresse ci-dessus sans paiement de loyer.

Signé sous peines et amendes de parjure, ce _____ jour de _____, 20__.

Signature

Imprimer le Nom: _____

Imprimer l'Adresse: _____

L'information contenue dans cette déclaration juridique est sujette à la vérification par un enquêteur de résidence